

reconstruire le palais archiépiscopal à Lyon ; il s'entendit avec Théodore du Terrail pour la reconstruction de sa demeure à Chazay.

Nous allons essayer de donner la description de cet édifice, qui a bien changé d'aspect depuis lors, nous aidant du compte rendu qui en a été fait, en 1757, par Charles Duma-rest, docteur en Sorbonne, chanoine-sacristain de Saint-Paul à Lyon, conseiller au parlement des Dombes, et vicaire général de Son Eminence le cardinal de Tencin, archevêque de Lyon et abbé d'Ainay. Il avait été chargé de ce travail au moment où les ruines de la forteresse et les restes du palais abbatial avaient été abenevisés au sieur Jean de Saint-Michel, capitaine châtelain (10).

Construit au nord du donjon, qui occupait l'emplacement actuel du pensionnat des sœurs Saint-Charles, le château d'Antoine du Terrail lui était relié par des galeries que l'on voit encore et par des souterrains. L'entrée, défendue par des tours et ponts-levis, se trouvait derrière le chevet de l'église paroissiale. Trois portes fortifiées défendaient l'accès de la cour intérieure, le long de laquelle s'étendait à l'est tout le corps de logis. Divisé en deux demeures distinctes l'une de l'autre par des entrées qui s'ouvraient au bas de deux jolies tours gothiques, l'une carrée et l'autre octogone, ce bâtiment avait une quarantaine de mètres de longueur, s'étendant du midi au nord, parallèlement à l'église romane, qui contribuait à donner à cette cour un aspect féodal et des plus religieux. Ces tourelles renfermaient les escaliers de chaque demeure dont l'une, celle du nord, était affectée à l'archevêque de Lyon, et l'autre,

---

(10) Papiers de M. Simy, à Chazay.